



**MINUSCA**

---

**CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA**  
**Mercredi, 16 juin 2021**

**TEXTES**

- Sylvère NTUKAMAZINA, Conseiller juridique senior de la MINUSCA
- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Lieutenant-Colonel Abdoul Aziz FALL, porte-parole de la Force
- Commissaire Serge Ntolo MINKO, porte-parole de la Police

**CONSEILLER JURIDIQUE SENIOR DE LA MINUSCA**

Réaction de la MINUSCA sur les accusations de fraude :

1 - Suite à la diffusion, dans la presse centrafricaine et sur les réseaux sociaux, d'un article accusant la MINUSCA de fraude et tenue de payer une amende d'un million de dollars, la Mission tient à préciser ce qui suit :

2 - Sur demande de la MINUSCA, un représentant de la Mission s'est rendu à la Direction générale des douanes et droits indirects, le 4 juin 2021, pour une réunion. L'objectif de ladite réunion était de discuter avec les autorités douanières centrafricaines, sur les questions liées à la livraison des cargaisons contenant la nourriture des contingents militaires de la MINUSCA, qui avaient été bloquées en date du 10 mai 2021.

3 - Au cours de cette réunion, la MINUSCA a été informée par les autorités douanières centrafricaines que toutes les cargaisons avaient été importées en bonne et due forme, à l'exception d'une seule cargaison, relatives à des pièces de rechanges. La MINUSCA a alors demandé la transmission de toutes les informations nécessaires, en vue de clarifier cette situation, et conduire toutes enquêtes nécessaires, et ce, en vertu du paragraphe 48 du SOFA qui stipule, en substance, que « *la MINUSCA et le Gouvernement se prêtent mutuellement assistance pour la conduite de toutes enquêtes relatives aux infractions commises contre les intérêts de l'une ou de l'autre, ou des deux, (...)* ».

4 - En même temps et conformément à ses règles et procédures internes, la MINUSCA a immédiatement ordonné une enquête approfondie afin de faire toute la lumière sur cette affaire.

5 - La MINUSCA rejette catégoriquement les accusations graves de fraudes formulées par la Direction générale des douanes et droits indirects, reprises dans les organes de presse et les réseaux sociaux. Elle réitère que toutes les importations effectuées en République centrafricaine, sont faites exclusivement pour son usage officiel et exclusif. Les premiers éléments d'enquête montrent en effet que la demande d'exonération de droits et taxes de douanes pour l'importation de pièces de

rechange pour véhicule, a été bel et bien signée par le Directeur Général des douanes et droits indirects en date du 26 mars 2021, en lieu et place du matériel de communication, dont la demande d'exonération avait été introduite par erreur, et signée par le même directeur général en date du 16 février 2021.

6 - La MINUSCA tient à préciser qu'elle ne saurait en aucun cas, tolérer une situation susceptible de ternir la réputation des Nations Unies, en raison d'activités irrégulières découlant d'un de ses contractants. La MINUSCA rassure qu'au cas où les allégations avancées seraient avérées exactes, cela constituerait une faute grave et exposerait leurs auteurs et complices à des sanctions sévères de la part de la Mission.

## **PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA**

- La MINUSCA reste résolument engagée à travailler avec le nouveau Premier ministre, Henri Marie Dondra, et le futur Gouvernement, en conformité avec son mandat, afin d'aider la République centrafricaine (RCA) à relever ses nombreux défis.

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République centrafricaine et Chef de la MINUSCA, Mankeur Ndiaye, l'a exprimé lors d'une audience avec le nouveau Premier ministre, mardi après-midi, à laquelle étaient également présents les Représentantes spéciales adjointes, Lizbeth Cullity et Denise Brown, le Commandant adjoint de la Force, Général Paulo Maia Pereira, et le Chef par intérim de la composante Police, le Commissaire divisionnaire Habi Garba.

Le Représentant spécial a félicité le nouveau Premier ministre pour sa nomination par le Président de la République, le 11 juin, et a renouvelé l'entière disponibilité de la MINUSCA à travailler avec lui et son Gouvernement, sur la base de la confiance mutuelle pour le renforcement du partenariat entre les deux institutions.

- Le Représentant spécial entame demain une mission d'une semaine au siège de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à New York. Le point d'orgue de cette mission est la présentation du rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine devant le Conseil de sécurité. A cette occasion, le Représentant spécial briefera les 15 Etats-membres sur les derniers développements dans le pays.

Le Représentant spécial aura également des rencontres à New York avec les ambassadeurs des Etats-membres en poste aux Nations Unies sur la mise en oeuvre du mandat de la Mission et la situation en RCA. Il sera accompagné de la Représentante spéciale adjointe, Coordinatrice résidente et Coordinatrice humanitaire, Denise Brown. Celle-ci s'entretiendra avec différentes entités sur la situation humanitaire en RCA, marquée par une détérioration de la situation sécuritaire, notamment de graves atteintes aux droits de l'homme et violations du droit international humanitaire dans certaines régions ainsi qu'un financement des besoins à 33% soit 148,8 millions de dollars sur les 444,8 millions requis.

Selon OCHA, malgré un environnement parmi les plus dangereux au monde, la communauté humanitaire a fourni une assistance multisectorielle à plus de 1,2 millions de personnes au premier trimestre 2021. La semaine dernière, la Coordinatrice humanitaire a alloué 12 millions de dollars du Fonds humanitaire (FH) pour couvrir les besoins humanitaires les plus urgents dans les zones à très forte vulnérabilité et où la recrudescence de la violence, accompagnée de graves atteintes aux droits de l'homme et violations du droit international humanitaire, y compris envers les sites de personnes déplacées, ont exacerbé, indique un communiqué d'OCHA.

## **DROITS DE L'HOMME**

- Entre le 8 et le 14 juin 2021, la Division des Droits de l'Homme (DDH) de la MINUSCA a documenté 15 incidents d'abus et de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire ayant affecté au moins 46 victimes (33 hommes, huit femmes, une fille, trois mineurs inconnus et une victime collective). La DDH a observé une diminution du nombre d'incidents (34.78%) et de victimes (48.88%) comparativement à la semaine précédente (23 incidents et 90 victimes). La diminution du nombre des victimes s'explique par la baisse des arrestations et détentions arbitraires de liberté des civiles au cours de cette semaine dans les préfectures par les FACA/FSI et autres personnels de sécurité en comparaison de la semaine précédente (54 victimes la semaine précédente contre trois victimes cette semaine).

Les abus et violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire enregistrés concernent des cas de meurtres (un incident et trois victimes), d'atteintes à l'intégrité physique et de traitement cruel (neuf incidents et 32 victimes), d'arrestation et détention arbitraire de liberté (deux incidents et trois victimes), de privation arbitraire de liberté (un incident avec trois victimes), de déni d'accès à l'aide humanitaire (un incident avec quatre victimes) et d'attaque contre le personnel de la paix (un incident et une victime). Les préfectures les plus touchées sont l'Ouham-Pendé (six incidents avec 29 victimes), la Haute-Kotto (quatre incidents et sept victimes) et l'Ouham (deux incidents avec cinq victimes).

Les auteurs présumés des abus/violations documentés sont les groupes armés avec six incidents (40%) affectant 29 victimes (63%) : le 3R (quatre incidents et 25 victimes), le FPRC (un incident et trois victimes) et le MPC/FPRC/Anti-Balakas (un incident et une victime).

Les FACA et les autres personnels de sécurité sont présumés auteurs de neuf incidents (60% du nombre total des incidents) affectant 17 victimes (37% du nombre total des victimes).

## **BUREAUX RÉGIONAUX**

- Le bureau de la MINUSCA à Ndélé, à travers la section des affaires civiles, a soutenu les autorités locales de Bamingui-Bangoran dans l'organisation d'un atelier sur la transhumance sédentaire qui a réuni 30 participants dont 3 femmes. Les recommandations incluent la nécessité pour les éleveurs de se désarmer, la délimitation des zones de pâturage, la mise en place d'un comité de suivi pour le règlement des différends et un accord écrit avec des règles claires pour régler la transhumance locale. Le plan d'action sera présenté ce mercredi le 16 juin 2021.

● A Bimbo, les représentants de 35 collectivités ont participé les 7 et 8 juin, à un atelier sur les implications de la nouvelle loi de décentralisation 20.008 du 07 avril 2020, organisé avec l'appui de la Mission.

A Bossangoa, trois projets à impact rapide ont été remis aux bénéficiaires et aux autorités locales par la Mission : il s'agit d'un lycée à Nana-Bakassa, avec la construction de trois nouvelles salles de classe et le bureau du directeur, d'une Maison de la Paix à Kouki ainsi que des machines à écrire aux communes de la sous-préfecture de Bossangoa.

A Bria, 20 femmes membres des associations féminines ont pris part à l'atelier sur le rôle des associations des victimes et la prise en compte des violences basées sur le genre (VBG), organisé par les sections genre et affaires judiciaires et pénitentiaires du bureau de la MINUSCA. Les participantes ont été sensibilisées sur les mécanismes de justice transitionnelle en RCA, leur mise en œuvre et le rôle que doivent jouer ces associations pour une prise en compte effective des droits des femmes en général et des victimes de VBG en particulier.

## **COVID-19**

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du 15 juin 2021:

- Cas accumulés	816
- Cas guéris	792
- Cas actifs	9
- Décès	8

Dans le cadre de la campagne de vaccination, la MINUSCA a déjà vacciné 8662 membres du personnel, y compris quelques dépendants.

## **PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA**

La situation sécuritaire cette semaine a été volatile, occasionnant un nombre important de victimes. La Force, en liaison avec les forces de défenses et de sécurité, a renforcé son dispositif dans les localités où le risque est perçu comme élevé, afin de mieux assurer la protection des populations. En dépit de la menace persistante que représentent les mines, et qui ont encore fait des victimes dans l'ouest du pays, les casques bleus restent résolument engagés, de jour comme de nuit, sur le terrain aux bénéfices des populations. Le soutien multiforme apporté par les différents contingents pour améliorer les conditions de vie des communautés locales se poursuit et se diversifie pour des effets à plus long terme et pour le bénéfice d'un plus grand nombre.

Dans l'ouest du pays, les mines et autres engins explosifs improvisés ont encore fait deux victimes au passage d'une moto le 08 juin passé aux environs de Dilapoko. Les opérations de vérifications menées par une équipe conjointe de casques bleus camerounais et bangladais ont permis d'assurer temporairement l'usage sécurisé des axes Bouar-Bocaranga-Bang, Bouar-Béloko et Baboua-Nguia-Bouar.

Malgré les efforts consentis et le tribut payé lors des incidents précédents, certains se livrent à une campagne d'accusations fallacieuses, insinuant une implication de casques bleus dans l'apparition de cette forme de menace et de fournir des mines aux groupes armés. Pour rappel, conformément aux conventions internationales et au mémorandum les liant à la MINUSCA, aucun contingent militaire ne dispose de ce type d'équipement et il n'existe encore moins des possibilités d'en faire venir sur le sol centrafricain.

Bien que les groupes armés aient été les principaux responsables des vols, menaces et autres abus, il a été reporté un nombre croissant de violations commises par les autres forces de sécurité, notamment l'entrave et des menaces à une patrouille d'observateurs militaires de la MINUSCA le 10 juin dernier à Bocaranga. Pour faire face à la dégradation de la situation sécuritaire, la Force a renforcé son dispositif à Bouar et à Bocaranga par l'envoi d'unités d'intervention afin d'assurer une meilleure couverture sécuritaire et augmenter la capacité à prévenir et dissuader les incidents.

Au centre du pays, l'effet combiné des opérations militaires, des exactions et des violences intercommunautaires ont fortement contribué à la détérioration de la situation sécuritaire. Les populations sont prises aux pièges des éléments armés en représailles à leurs supposées collaborations avec les FACA et sujettes parfois à des suspicions de connivence avec les groupes armés, qui poursuivent les violences. Ainsi, des présumés éléments UPC se sont livrés à des vols, des menaces de morts sur les populations de Bouca et Pavica. Plusieurs cas de taxations illégales, avec un pic constaté à Mobaye, ainsi que des menaces de mort ont été également signalés.

Le 10 juin, un berger Fulani a été tué à Tiri, à 90 km au Nord-ouest de Ndélé, à la suite d'une altercation. L'incident a malheureusement débouché sur des affrontements entre les villages de Tiri et Dimi-Faya, provoquant un total de 14 morts et une soixantaine de maisons brûlées entre ces deux villages. Le bureau de terrain de Ndélé, en liaison avec la Force et les FACA a dépêché une mission sur place pour évaluer la situation et lancer un appel au calme. Dans l'optique de renforcer la coopération avec les FACA sur le terrain, le Général Paulo Maia Pereira, commandant adjoint de la Force, s'est rendu à Kaga-Bandoro le 09 juin passé pour y rencontrer les autorités locales et militaires. Des initiatives similaires seront conduites dans les prochains jours dans d'autres régions pour une meilleure synergie des efforts. Les casques bleus ont intensifié leurs patrouilles sur les axes et localités de Ndélé, Kaga-Bandoro, Grimari, Alindao et Mobaye afin de mettre fin et dissuader les actions des groupes armés.

À l'Est, la situation a été calme malgré les inquiétudes liées aux signalements d'éléments armés UPC et FPRC aux alentours de certaines localités dans les préfectures du Mbomou. Les taxations illégales sur des points de contrôle improvisés, entravant la libre circulation des populations, ainsi que les menaces ont constitué l'essentiels des violations commises par les éléments armés. Ce racket s'accompagnant souvent de vols de marchandises et de biens de consommation semble constituer le nouveau mode d'action adopté par ces éléments armés consécutivement à la perte du contrôle de certaines zones minières.

Dans le cadre de la suite de l'opération Bakouma, le contingent népalais a procédé à la relève du contingent marocain dans la ville. Ce mécanisme de rotation de troupes, en plus d'assurer la sécurité de la localité et de ses environs, permet une présence plus accrue sur les axes de la zone. Sur la base des informations collectées sur les mouvements des groupes armés, les casques bleus

marocains ont effectué des patrouilles de Gambo à Obo, et de Bangassou à Nzako. Le contingent zambien a parcouru les routes de la Vakaga, la Ouada et la Haute-Kotto pour mettre fin à ces pratiques et rétablir la liberté de mouvement des populations.

Au total, 2047 patrouilles de sécurisation, de vérification et de présence ont été effectuées sur l'ensemble du territoire centrafricain au cours de la semaine écoulée.

## **ACTIVITES DE SOUTIEN AUX POPULATIONS**

Pour pallier la dégradation récente de situation sécuritaire qui impacte les conditions de vie des populations, les contingents, malgré le rythme soutenu des opérations, continuent de fournir un soutien fort apprécié aux populations locales.

Dans ce cadre, les campagnes médicales initiées depuis la mi-mars se poursuivent dans tous les secteurs, à partir des installations médicales des bases principales des casques bleus, ou par des équipes mobiles pour toucher les localités les plus reculées. Sur le volet du renforcement des capacités et de l'autonomisation, une formation en techniques agricoles a été dispensée à 26 femmes représentantes d'associations autour de Bouar et un renforcement des compétences sur les techniques de traitements, d'archivage et de conservations de documents au profit des personnels des administrations locales dans l'Ouham-Pendé.

Les casques bleus du contingent de génie militaire péruvien ont procédé à la réparation du pont de Létélé sur l'axe Bocaranga-Ndim et les Camerounais à celui de Nzalapka sur l'axe Nana-Bakassa - Kouki pour permettre la libre circulation des personnes, et surtout l'acheminement de l'assistance humanitaire pour les populations éprouvées par la crise. Plus à l'est, les casques bleus rwandais ont finalisé le 12 juin passé, l'installation d'un système photovoltaïque au profit du centre de santé de Boungou 1, au nord de Bria.

En sus de ses actions, les équipes dédiées aux activités civilo-militaires conduisent de façon régulière des campagnes de sensibilisation auprès des communautés sur la culture du vivre ensemble, la prévention des violences basées sur le genre et les préventions des exploitations et abus sexuels. Elles mènent également des formations techniques et encadrent des projets locaux concourant à l'autonomisation financière des plus vulnérables.

En marge des projets à impact rapide de la mission, les contingents financent souvent sur fonds propres, ou sur la base de cotisations volontaires des troupes, différents projets de soutien aux communautés.

## **PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA**

Dans le cadre de son mandat de la protection des civils, le Chef par intérim de la composante Police de la MINUSCA, le Commissaire Divisionnaire Habi Garba, se rend aujourd'hui à Kaga-Bandoro. La visite de 48 heures permettra de faire le suivi des unités de police de la mission, en étant plus proche des unités des secteurs, et de toucher du doigt les réalités du terrain.

Au niveau de la Police, la semaine dernière a été marquée par plusieurs activités notamment des sessions de formation, sensibilisation, desancements et remises des projets au profit des forces de sécurité intérieure (FSI) et des populations civiles.

L'Unité de gestion des projets du pilier développement UNPOL, a procédé du 8 au 10 juin à Bangui, au lancement de trois travaux au profit des unités des FSI. Il s'agit de la réhabilitation et de construction des sanitaires à l'école de Police et de Gendarmerie, la construction et l'équipement d'un bâtiment ainsi que la réalisation d'un forage à l'Etat-major de la Gendarmerie. Ces cérémonies de lancement se sont déroulées dans les deux institutions en présence de UNPOL et des responsables des FSI.

Le 10 juin, s'est tenue une réunion entre UNPOL et UNMAS (service de lutte anti-mines) en vue de coordonner les actions futures des deux entités. Deux axes ont été définis à savoir : l'appui UNMAS/UNPOL dans la sensibilisation sur les risques et dangers des engins explosifs, et la formation par UNMAS des formateurs des personnels UNPOL repartis sur l'ensemble du territoire centrafricain. Cette nouvelle dynamique permettra aux officiers de la composante police de mieux sensibiliser les FSI et la population sur les risques et précautions à prendre face à ces engins qui ont fait leur apparition dans le pays et notamment à l'ouest.

Le 10 juin, au complexe scolaire international Galaxy de Bangui, a eu lieu la cérémonie officielle de clôture de l'atelier de sensibilisation et de vulgarisation de la réforme des FSI.

Le 10 juin, UNPOL a remis des fascicules de formation aux deux écoles des FSI. Hormis les documents de formations comportant les modules enseignés durant la formation initiale, 46 autres exemplaires de recueils de texte spécifiques ont été remis à chacune de ces institutions. Ce don, financé par la Minusca et le PNUD vient renforcer la documentation de ces deux écoles en matière de formation initiale.

## **EN APPUI OPERATIONNEL**

Les états-majors intégrés de la MINUSCA à travers leurs unités de police constituées et les officiers de police individuels conjointement avec les forces de sécurité intérieure, ont renforcé et poursuivent les patrouilles diurnes et nocturnes dans les différents artères et carrefours sensibles de Bangui et en régions, en vue de garantir la paix sur toute l'étendue du territoire national. Ces efforts conjugués ont abouti, à Bangui, à une baisse de crimes et délits de 18% avec 234 auteurs d'infractions interpellés par les FSI par rapport à la semaine dernière soit (302 infractions contre 370). Dans la régioncentre, cette baisse est de 0,6% alors que dans la région est, on note une hausse de 24%.

Le 09 juin, l'équipe de colocation UNPOL et les forces de sécurité intérieure de la brigade territoriale de Bangui ont sécurisé, à l'hôtel Oubangui, une journée de réflexion et d'échanges, suivi du Forum national de Bangui, présidée par le Président de la République, Faustin Archange Touadéra.

Dans la préfecture de la Ouaka, l'unité de police constituée du Congo, a sécurisé le 10 juin, la distribution de vivres au profit de 4367 bénéficiaires dont 1163 ménages au site des personnes déplacées de l'élevage de Bambari.

Le 11 juin, une équipe conjointe FSI UNPOL a procédé à la couverture sécuritaire d'une aide alimentaire du PAM destinée pour 8567 personnes déplacées du site PK3 de la ville de Bria.

A Ndele, les officiers UNPOL sont intervenus le 09 juin, dans une session de formation organisée par la section électorale de la MINUSCA.

## **EN RENFORCEMENT DE CAPACITES**

Le 14 juin, UNPOL a démarré l'atelier de formation au profit des unités FSI chargées de la sécurité publique de Bangui, Bimbo et Bégoua, dans le cadre de la Campagne de Sensibilisation et de Vulgarisation des activités de renforcement de la Reforme des Forces de sécurité intérieure. La campagne est financée par la MINUSCA et se déroulera du 14 au 22 juin 2021. Les modules portent sur la gestion du poste de police, l'infraction, l'audition, la garde à vue, le renseignement et les droits de l'homme.

Dans le domaine du mentoring et monitoring plusieurs sessions ont été tenues avec les FSI de Bangui et des régions sur les thèmes « l'escroquerie », « les infractions routières », « la différence entre affaire civile et pénale » et « les dispositions à prendre par les OPJ en cas de découverte de cadavre »

**© SCPI 2021**